

L'hon. R. J. MANION (chef de l'opposition): Je ne parlerai pas bien longtemps ce soir, car il reste à peine une demi-heure avant la fin de la séance. Je ne voudrais pas critiquer le ministre mais je ferai remarquer qu'il a pris près de deux heures à expliquer ces bills, de sorte que je me permets de le lui rappeler car il arrive au Gouvernement de morigéner l'opposition parce qu'elle retarde les travaux de la Chambre, lui semble-t-il.

L'hon. M. GARDINER: Je n'ai pris qu'une heure et demie.

L'hon. M. MANION: Il a parlé pendant une heure et demie ce soir, mais il a également parlé cet après-midi. Cependant, je ne l'en blâme pas, car il a dit des choses très intéressantes.

J'hésite à prendre une grande part à cette discussion, car elle traite d'un sujet que seuls les honorables députés des Prairies, et particulièrement ceux qui, comme le ministre et l'honorable représentant de Qu'Appelle (M. Perley) et d'autres l'ont fait pendant de nombreuses années, ont eux-mêmes cultivé la terre, peuvent parler en connaissance de cause. Toutefois, j'ai grandi à Fort-William et j'y ai habité pendant plusieurs années, à la tête des lacs, le seul endroit par où passait le blé de l'Ouest, autrefois. Il partage cette distinction avec Vancouver maintenant. En conséquence, j'ai acquis certaines notions au sujet du commerce et de la culture du blé.

Le commerce du blé est une question bien complexe. Elle le devient encore plus à la suite des différents bills que le ministre a présentés—il y en a trois ou quatre, je crois—et encore davantage à cause des changements de méthode que le ministre et le Gouvernement ont faits pour faire face à la crise. Vers la mi-février le ministre nous a dit qu'il avait l'intention de présenter des mesures à ce sujet, et bien qu'il ne l'ait pas déclaré de façon précise j'ai conclu de ses observations, comme d'autres l'ont fait également, qu'il n'y aurait pas de commission du blé, pas de fixation de prix, et que le Gouvernement ne s'occuperait pas de la vente du blé mais qu'elle se ferait par le cours ordinaire des opérations à terme. En sus de tout cela il a mentionné les primes aux emblavures bien qu'il en ait quelque peu modifié, ce soir, la forme de sa proposition. Puis il y eut un changement environ deux mois plus tard, je crois, alors que le gouvernement revint à la Commission du blé et proposa un prix initial de 60c. et une prime basée sur les emblavures. Au cours des quelques derniers jours, il y eut un autre changement, une troisième politique, comportant la modification sensible des deux projets de loi et l'augmentation du prix initial, ainsi porté à 70c. Je

[L'hon. M. Gardiner.]

dis cela tout simplement pour indiquer jusqu'à quel point la question se complique de plus en plus, particulièrement pour ceux qui, comme moi, ne connaissent pas cette question aussi bien que le ministre et les honorables représentants des provinces des Prairies.

Je me rends compte aussi de l'importance de l'industrie du blé, de l'industrie de la culture des céréales pour tout le Canada. Je sais reconnaître l'importance de l'agriculture en général, comme je l'ai toujours fait d'ailleurs. J'ai toujours cru que l'agriculture est l'industrie fondamentale du progrès national de tout pays, certainement d'un pays comme le Canada. Elle est bien, je crois, la plus importante de notre pays. Elle a été à la base de la civilisation à toutes les époques. Sans une base convenable de l'industrie agricole un pays n'est pas bien équilibré. Avec toute la déférence due à ceux qui sont en faveur du libre-échange, je crois que la grande erreur que fit l'Angleterre en 1846 fut d'inaugurer cette politique du libre-échange et de causer un tort irréparable à l'industrie agricole; tandis que des pays comme la France, l'Allemagne et d'autres pays d'Europe ont toujours maintenu leur agriculture sur un pied presque suffisant pour leur fournir les produits alimentaires dont ils ont besoin.

Bien que toutes les sortes de cultures soient importantes, celle du blé est la plus considérable par elle-même. Cependant, bien que la culture du blé se fasse dans une large mesure dans les provinces des Prairies, je déplore beaucoup tout ce qui est de nature à diviser notre pays en sections. Nous savons tous pourtant que le Canada se compose de neuf provinces, que nous sommes tous venus de régions différentes pour former une confédération. D'autre part, aujourd'hui nous devons tous, le plus possible, ne voir dans notre vaste pays qu'une seule nation, dans notre peuple qu'une grande famille. En d'autres termes nous devons tendre vers l'entente nationale, laquelle souffre considérablement des paroles que l'on entend dans l'Ouest contre l'Est ou de celles que l'on entend dans l'Est contre l'Ouest. Je partage entièrement plusieurs des opinions émises par le ministre à ce sujet dans le discours qu'il vient de prononcer.

Vu que le blé occupe la place la plus importante, représentant en chiffres ronds 20 p. 100 de la valeur des produits agricoles de notre pays, je veux parler de l'industrie du blé d'une manière générale. Pendant que le ministre parlait, il a laissé entendre qu'un certain nombre de gens sont d'avis que nous ne devrions rien donner à l'Ouest. Je ne veux pas dire qu'il a accusé qui que ce soit de prendre cette attitude, mais il a dit que l'on pourrait tirer cette conclusion de certains discours. C'est aussi mon avis. Je crois cepen-